

Interactions et complémentarités entre pratiques agricoles et activités de productions de la mer

Une externalité positive de l'agriculture paysanne : la protection du plancton marin

Objectifs de la formation

- Acquérir des connaissances sur le rôle du plancton marin dans les grands équilibres planétaires - Comprendre les enjeux de sa préservation et les menaces, en particulier celles liées aux pollutions agricoles, en donc la nécessité de protection de la res

Enjeux

Stockage de carbone dans les sols, protection des insectes pollinisateurs, de l'avifaune, de la biodiversité du sol, protection de la qualité de l'eau etc... Les bienfaits écologiques de l'agriculture paysanne sont nombreux et connus de tous. Pourtant, le plus colossal pourrait également être le plus méconnu car loin des terres agricoles et invisible à l'œil nu : la protection du plancton marin. Le plancton représente 90 % de la biomasse et 97 % des protéines marines, il produit la moitié de l'oxygène terrestre, il est à l'origine de toute la chaîne alimentaire. Enjeux environnementaux, mais également enjeux sanitaires avec le développement de phytoplanctons toxiques liées à la qualité de l'eau, et enjeux économiques via l'impact sur les filières des produits de la mer. Quel est le rôle du plancton dans la chaîne trophique et les grands équilibres géochimiques ? Quelles sont les conséquences de sa dégradation en quantité et en qualité ? Quelle est la responsabilité de l'agriculture industrielle dans ce déclin ? Quelles conséquences sur les paysans, en particulier les paysans de la mer ? Quelles opportunités les algues, micro-algues représentent pour les productions agricoles ?

Pré-requis

aucun

Déroulé

Accueil à partir de 9h15

Matin : Approche scientifique de la question du plancton marin

10h - 10h15 : Accueil, introduction et présentation de la session et des objectifs

10h15 - 11h45 : Intervention de Pierre Mollo, enseignant chercheur en biologie marine, spécialiste du plancton marin :

- Place, rôle et importance du plancton dans notre écosystème
- Menaces et enjeux de sa préservation
- Opportunités du plancton et des micro-algues pour nos systèmes agricoles et alimentaires
- Présentation de différentes initiatives à travers le monde pour la sauvegarde du plancton marin

11h45 - 12h 30 : Réactions, échanges et question des participants

12h30 -13h30 : Repas

Après Midi : Témoignages, échanges de pratique, mutualisation et positionnement politique

13h30 - 16h00 : Valorisations des algues et micro-algues dans nos systèmes agricoles et alimentaires :

- Intervention du Centre d'Etude et de Valorisation des Algues sur les valorisations possible des algues en agriculture, en particulier comme substitut aux intrants de synthèse
- Intervention de Nathalie de Poix, productrice de spiruline et membre de la Fédération des Spiruliniers de France
- Echanges et témoignages des paysans présents

16h - 17h : Echanges et débats sur les suites de cette journée

- Quel rôle des agriculteurs/trices et des organisations dans la protection de la qualité de l'eau ?
- Quelle perspectives ? (Assises de l'eau etc.)

17h - 17h30 : Clôture de la journée, Bilan, Evaluation et Perspectives

Méthode et pédagogie : apports fondamentaux (supports projetés et papiers), questions/réponses, cas pratiques, travaux, analyse, échanges et débats.

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Dates, lieux et intervenants

29 mars 2018

09:30 - 17:30 (7hrs)

locaux de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre
93170 Bagnolet

- Pierre MOLLO, enseignant chercheur en biologie marine, spécialiste du plancton, réalisateur de documentaires sur l'écologie maritime et les métiers de la mer, co-auteur du livre L'enjeu plancton, l'écologie de l'invisible parut en novembre 2009 aux éditions Charles Léopold Mayer.

- Du Centre d'Etude et de Valorisation des Algues (CEVA)

Nathalie de Poix, membre de la Fédération des

Infos complémentaires

Organisée par Fadear

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 175€

Non agricole 175€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Prise en charge intégrale des frais pour les paysans -nes participant(e)s à la formation (déplacement, repas,

hébergement et indemnité de remplacement) par la Fadear. Cette formation bénéficie d'un financement du fonds de formation VIVEA 2018. Coût form

Plus de renseignements

Julien Melou

jmelou@fadear.org

Fadear

Petit déjeuner et repas du midi pris sur le lieu de formation pris en charge par la

Fadear.